



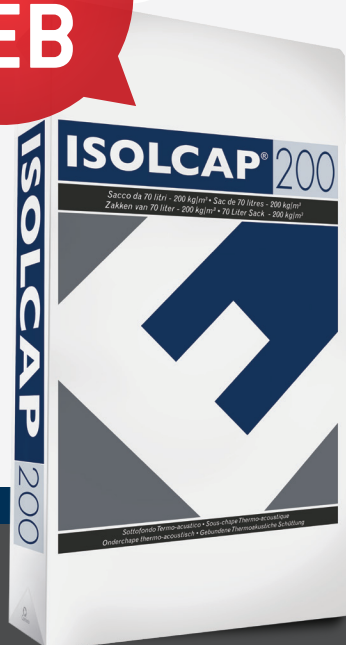
MORTIER LÉGER PRÊT À L'EMPLOI THERMO-ACOUSTIQUE 200 kg/m³

CONDITIONNEMENT

- Sac prêt à l'emploi de 70 litres.
- Palette de 48 sacs.
- Peut se conserver 12 mois maximum sur palette, dans un endroit frais et sec, à l'abri de gel et de l'eau.



PRODUIT
PRÉSENT DANS
PEB



APPLICATIONS

Le mortier léger **ISOLCAP® 200** est destiné à alléger les structures (gain de poids d'environ 85 % par rapport à des bétons traditionnels), à isoler et traiter thermiquement et acoustiquement les différents types de supports existants dans les immeubles collectifs et maisons individuelles en travaux neufs ou de rénovation, à la réalisation de sous-chapes isolantes, rattrapages de niveaux, formes de pentes extérieures, isolation thermique et acoustique aux bruits de chocs, remplissages divers...

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Composition : 85 % de billes POLITERM® BLU + 15 % de liant hydraulique, inerte spécial et adjuvants.
- Léger : 200 kg/m³.
- Pompable sur de longues distances et à grande hauteur.
- Bonne isolation thermique.
- Stable dans le temps.
- Conductivité thermique λ_D : 0,075 W/mK.
- $\lambda_{U,i}$ et $\lambda_{U,e}$: se référer au tableau EPBD Data.
- Résistance à la compression à 28 jours : 0,50 MPa.
- Réaction au feu : A2 - s1, d0 (M0) rapport CSTB.
- Résistance à la vapeur d'eau μ : < 15.
- Humidité résiduelle après 28 jours : < 2 %.
- Épaisseur minimum : 5 cm.
- Épaisseur maximum : pas de limite.
- Température d'application : + 2 °C et + 32 °C.
- **Produit présent dans PEB.**

CONSOMMATION / RENDEMENT

Épaisseur	Rendement au sac	Poids au m ²
8 cm	0,88 m ²	18,0 kg
7 cm	1,00 m ²	15,5 kg
6 cm	1,17 m ²	13,5 kg
5 cm	1,40 m ²	11,3 kg



SOL

Chapes, Mortiers
et Bétons Légers

ISOLCAP® 200 kg/m³ . MORTIER LÉGER PRÊT À L'EMPLOI THERMO-ACOUSTIQUE



PRÉPARATION À LA BÉTONNIÈRE :

Consommation de 13 sacs au m³

- Verser 4 litres d'eau dans la bétonnière en marche.
- Verser le sac entier de **ISOLCAP® 200**.
- Laisser malaxer pendant 3 minutes.
- Le mélange devient homogène et de couleur grise.
- Verser le complément d'eau soit 3 à 4 litres.
- Laisser malaxer 2 à 3 minutes.
- Ne pas utiliser plus de 60 % du volume de la bétonnière pour obtenir un mélange homogène.
- Lors de la première gâchée la bétonnière est sèche et le produit aura tendance à adhérer aux parois. Laisser malaxer un peu plus longtemps et veiller à ne pas rajouter inutilement de l'eau.

MISE EN ŒUVRE : Le mortier léger **ISOLCAP® 200** se met en œuvre facilement car il est parfaitement pompable sur de longues distances et à grande hauteur. Sa consistance mousseuse permet une application simple et efficace lors de mises à niveau et de sous-chape isolants.

PRÉPARATION DU SUPPORT : Tous les types de planchers ou supports peuvent recevoir le mortier léger **ISOLCAP® 200** s'ils sont porteurs de la charge à mettre en œuvre et conformes aux normes et NIT du CSTC - NIT 223. Le plancher ou support doit être nettoyé des dépôts, déchets, pellicules de plâtre ou autres matériaux provenant des travaux des différents corps d'état.

L'épaisseur minimum à mettre en œuvre est de 5 cm (pas de limite en épaisseur maximum), y compris au-delà de tout élément noyé dans le mortier léger **ISOLCAP® 200** (gaines, canalisations, etc.).

1/ Mettre en place une bande périphérique en matériaux résilients d'épaisseur minimale de 3 mm dans tous les cas et de 5 mm minimum en cas de plancher chauffant pour la désolidarisation en périphérie de la pièce et autour de tous les éléments entrant en contact avec le mortier léger (parois verticales, huisseries, canalisations, etc.) pour éviter les ponts phoniques ainsi que les fissurations conformément aux NIT en vigueur. Lorsqu'il existe des joints de construction dans le support, ces joints doivent être prolongés dans le mortier léger. Outre les joints de construction du support, des joints de fractionnement sont exécutés tous les 25 m² et au plus tous les 8 mètres linéaires, à chaque angle saillant et montée d'escalier. Prévoir des seuils de porte à chaque changement de pièce. Les règles joints (type Piano Zéro) permettent à la fois de réaliser les joints de fractionnement, les guides de dressages et les repères d'épaisseur pour une mise en place parfaitement plane.

2/ Chauffage par le sol, il n'est pas possible de recouvrir un chauffage par le sol avec le mortier léger **ISOLCAP® 200**, cela empêcherait la bonne diffusion de la chaleur, par contre placé en dessous, le mortier léger **ISOLCAP® 200**, favorise la réalisation d'un système par le sol très performant en réunissant ravaillage (application sous Avis Technique CSTB n° 16/07-537) et isolation en une seule opération. *Nous consulter.*

MISE EN FORME DU MORTIER LÉGER ISOLCAP® 200 : Après malaxage du produit, comme indiqué dans le paragraphe « Préparation du mortier léger **ISOLCAP® 200** », le mortier doit être homogène et de couleur grise. **1.** Mettre en œuvre le mortier léger comme une chape traditionnelle à l'aide des outils adaptés (râteau, pelle, règle, etc.). **2.** Vérifier le bon étalement du mortier sur le film PE. **3.** Tirer à la règle et vérifier l'épaisseur mise en œuvre. **4.** Pour une surface plane et soignée finir à la lisseuse. **5.** Ne pas talocher le mortier.

PRÉCAUTION D'EMPLOI LORS DE LA MISE EN FORME DU MORTIER LÉGER ISOLCAP® 200 :

- Durée d'utilisation du mortier après malaxage : 30 minutes.
- Tirer le mortier en une seule fois ou finir sur un joint de fractionnement.
- Pour tirer le mortier léger, utiliser une règle de plâtrier (à pan coupé) ou utiliser une règle traditionnelle que vous inclinerez de façon à n'utiliser que l'angle de celle-ci. Cette technique évite que le produit adhère à la règle, permettant une finition lisse sans talochage.
- Laisser sécher à l'abri des courants d'air, au besoin protéger provisoirement avec un film PE pendant 48 heures. Protéger également du soleil et des fortes températures et/ou de la pluie pendant la prise.
- Dans le cas où plusieurs corps de métier seraient amenés à travailler sur le mortier léger, il est impératif de protéger celui-ci en établissant un chemin de circulation avec des planches ou en appliquant une barbotine sur la surface du mortier.
- Dans le cas d'un passage occasionnel, un simple balayage manuel vous permettra de faire disparaître tous les défauts de surface.
- **ISOLCAP® 200 est une sous-chape et doit obligatoirement être recouvert par une chape de répartition de 5 cm minimum.**

